

L'Humanité Rouge

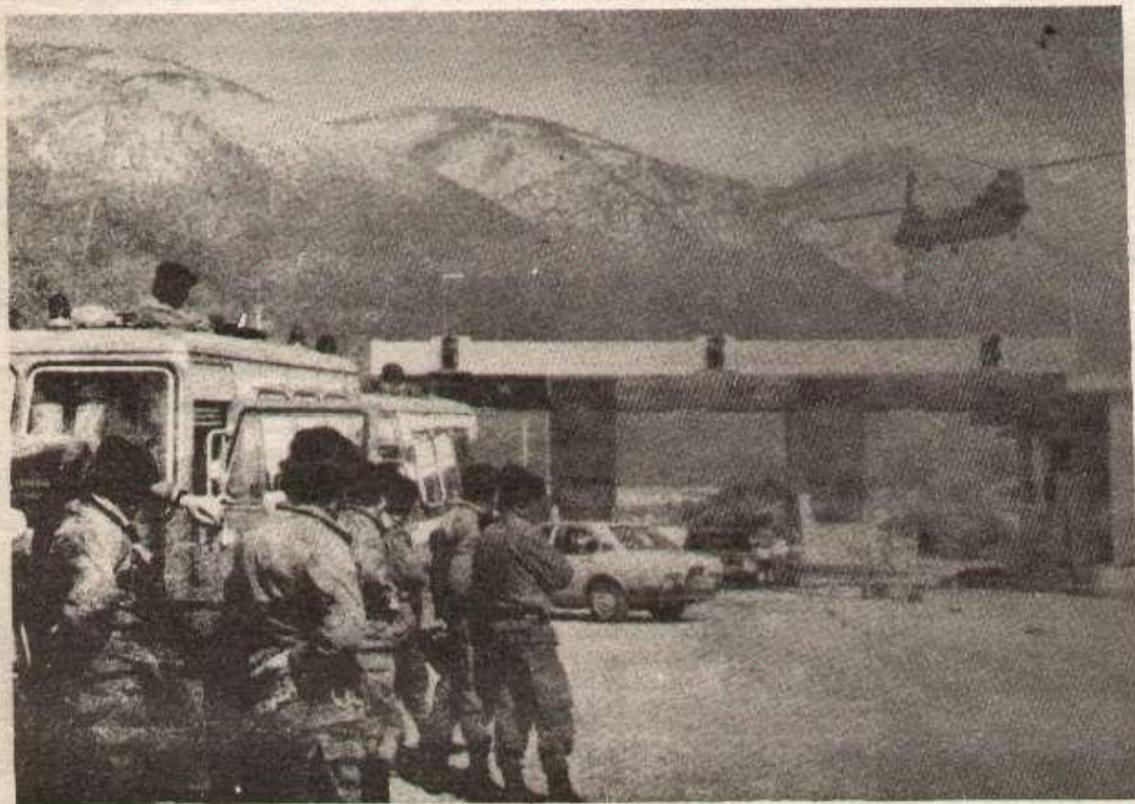


Quotidien
des communistes marxistes léninistes de France

BP 61 75861 Paris Cedex 18
CCP 30 226 72 D La Source

Les Brigades rouges revendiquent le «suicide» d'Aldo Moro

- Déploiement policier sans précédent
- Panique dans les états majors politiques



Toute l'armée et la police italienne sur pied de guerre pour retrouver un hypothétique cadavre qui hante les états-majors politiques.

Mardi, c'est un nouveau coup de théâtre en Italie à la suite de l'annonce de l'exécution d'Aldo Moro par les Brigades rouges. Selon le message, reconnu authentique par la police, le corps du dirigeant de la Démocratie chrétienne serait immergé dans un lac situé à 100 kilomètres de Rome.

Un nouveau vent de panique a soulevé les partis politiques traditionnels. Berlinguer, au nom du PCI est allé exprimer sa solidarité au secrétaire général de la Démocratie chrétienne, après avoir suspendu les travaux de son parti.

Un Conseil des ministres extraordinaire fut convoqué, les syndicats se sont réunis.

Aussitôt la nouvelle reçue, les recherches commencent mais difficilement car le lac en question, appelé lac de la Duchesse, est recouvert d'une épaisse couche de glace et de neige ne portant aucune trace permettant de prouver la véracité du message. Alors, des hypothèses sont émises : Aldo Moro ne serait pas mort ou encore il aurait été immergé quelques jours plus tôt.

La chasse à l'homme, quant à elle, se poursuit, chasse qui permet une nouvelle fois, d'arrêter, de fouiller. Un appartement supposé être un centre opérationnel des Brigades rouges a été découvert près de Rome.

Aldo Moro mort ne fera que renforcer le climat de suspicion et de surveillance permanente dont sont victimes les Italiens. La recherche des Brigades rouges sera d'autant plus active que ceux-ci ont annoncé que ce « procès » n'était que le premier d'une longue série, pro-

voquant la terreur dans les rangs de la Démocratie chrétienne.

Si les Brigades rouges poursuivent leurs actions, l'Italie risque de connaître un véritable état de siège, le pays sera encore plus déstabilisé et ce ne sont pas les ouvriers et les nombreux chômeurs qui en profiteront.

Nous condamnons fermement ce genre d'action qui, en paroles sont faites au nom du peuple, mais qui dans les faits, ne changent rien à son exploitation et accroissent son oppression.

Kampuchéa

JEUDI 20 AVRIL
20 h 30 SALLE B DE LA MUTUALITÉ
MEETING

Commemorant le 3e anniversaire
de la Libération de Phnom Penh

A l'appel de l'Humanité rouge, du Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste, soutenu par la fédération des Unions populaires de Turquie en Europe, avec la participation du Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France.

Au programme :

- Intervention.
- Présentation d'un grand film en couleur (1977) : « Kampuchea démocratique ».

Tracts et affiches d'appel sont disponibles immédiatement.

• Prague

Grincements autour du Congrès de la FSM

La délégation soviétique au 9e congrès de la Fédération syndicale mondiale (FSM) a déclaré « regretter le changement intervenu dans les positions de la CGT ».

Il faut constater, a déploré le secrétaire du Conseil central des syndicats soviétiques, Matskiavitchus, « que la presse bourgeoise a fait un grand écho à ce changement et s'est livrée à des tentatives de dénigrer la place et le rôle des syndicats soviétiques et des pays socialistes au sein de la FSM ». Il a également protesté, la main sur le cœur, qu'il n'avait « jamais été question de directives et de pressions » au sein de la FSM, alors que Séguy, avait affirmé la veille, que Pierre Gensous, membre de la CGT et Secrétaire général de la FSM, avait été contraint, sous la pression des syndicats soviétiques, de retrancher plusieurs points dans son rapport d'activité.

A Paris, mardi, pour la première fois, la CGT, la CFDT, FO, et la FEN, se sont retrouvées pour condamner la répression dont sont victimes les travailleurs opposants politiques dans les pays de l'Est.

Sous la pression de l'indignation grandissante de la classe ouvrière et des travailleurs de France, les quatre confédérations ont dénoncé les « atteintes aux libertés démocratiques et syndicales en URSS et dans les autres pays de l'Est » et apporté leur soutien, sauf la CGT, qui a refusé de se prononcer sur ce point, à l'initiative des ouvriers soviétiques qui ont décidé la création d'un syndicat indépendant. Le représentant de la CGT a d'ailleurs été pris à partie par celui de la FEN qui a affirmé : « qu'on ne peut pas, à Prague, soutenir les bourreaux des travailleurs et défendre à Paris, les travailleurs opprimés ». Bidouze représentant la CGT, s'est borné à « regretter tout recours à des procédés autoritaires et législatifs ». Quant à la CFDT, elle s'est contentée d'un vague et prudent « soutien à tous ceux qui utilisent les moyens à leur disposition pour lutter contre le chômage politique et pour leur dignité ».

Pourtant, auparavant, quatre travailleurs de pays de l'Est en exil, avaient décrit en termes crus la sujétion des syndicats officiels à l'appareil d'état. En URSS, devait déclarer l'un d'eux, « la classe ouvrière est la couche la plus opprimée avec les paysans kolkhoziens et les syndicats non seulement ne défendent pas les travailleurs mais sont un élément de répression de l'Etat ».

Marée noire :

L'île de Sein menacée

Depuis huit jours, les pêcheurs de l'île de Sein vivent dans l'inquiétude. La marée noire qui se déplace au large menace leurs côtes et risque de leur interdire la pêche, unique activité économique de l'île.

Déjà, les îles d'Ouessant et de Molène ont été touchées.

Les pêcheurs de Sein ont encore en mémoire la catastrophe causée par le naufrage du Böhlen en 1976. Une épaisse couche de mazout avait tapissé les fonds marins riches en homards et langoustes, entraînant au chômage tous ceux qui vivaient de leur exploitation.

Procès

Croissant

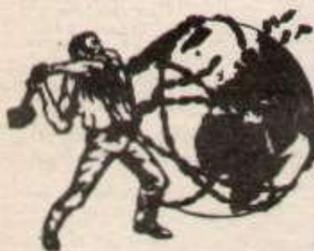
La septième audience du procès de Me Klaus Croissant, qui a repris lundi à Stuttgart-Stammheim, a été marquée par la poursuite de la controverse juridique sur le bien-fondé de l'acte d'accusation et l'interprétation du décret d'extradition français du 16 novembre dernier.

M. Jacques Leaute, professeur à la faculté de droit et directeur de l'Institut de criminologie de Paris, cité comme expert par la défense, a insisté sur la nécessité de limiter les chefs d'accusation au seul reproche retenu par la chambre d'accusation parisienne, relatif à la création d'un système d'information pour les détenus.

Il a souligné que la notion de « délit continu », telle qu'elle est pratiquée en droit allemand, ne saurait être appliquée au cas de l'ancien avocat du groupe Baader-Meinhof. Celui-ci doit être jugé pour des faits précis à des moments précis dans le cadre du seul chef d'accusation retenu contre lui par le tribunal français.

L'accusation cherche, en effet, à inclure dans le chef d'accusation et en application du principe du « délit continu » des faits non-retenus par Paris, tels la « formation » d'extrémistes ou l'exercice, dans le cadre du « système d'information », de contraintes morales contre des détenus en vue de l'organisation de grèves de la faim de solidarité.

Les avocats français de Klaus Croissant continuent de s'abstenir du procès pour protester contre les « fouilles rapprochées » auxquelles se soumettent par contre les défenseurs allemands. Me Jean-Jacques de Felio qui avait défendu Croissant devant la Cour de Paris, assistait comme observateur à l'audience.



Chine - OLP

La société de la Croix-rouge chinoise a offert une aide matérielle à l'OLP (Organisation pour la libération de la Palestine) afin d'apporter un soutien à la lutte du peuple palestinien contre l'agression israélienne.

Le matériel, composé de médicaments, couvertures, tissus et nourriture, a été transmis à l'OLP par l'ambassadeur de Chine en Syrie.

● Kampuchéa Démocratique (Cambodge)

La rage impuissante des impérialistes

Depuis trois ans, il ne se passe pas de jour sans que la « grande » presse ne déverse les plus viles calomnies sur le Kampuchéa démocratique.

Le Kampuchéa démocratique est présenté comme un pays dirigé par une poignée de tyrans sans scrupules où un peuple esclave est obligé de travailler sans relâche sous la menace des armes. On parle d'un million de personnes assassinées, d'un régime refermé sur lui-même et hostile à tout ce qui est étranger, etc.

De tout temps, les victoires du prolétariat et des peuples ont provoqué la rage impuissante de la bourgeoisie et de l'impérialisme. Il suffit de rappeler la légende des « Pétroleuses » sous la Commune, l'image du bolchevik avec le couteau entre les dents ou l'évocation des hordes de Chinois envahissant l'Europe, le fameux « péril jaune ».

POURQUOI S'ACHARNER SPÉCIALEMENT AUJOURD'HUI SUR LE KAMPUCHEA ?

De la part de l'impérialisme américain et de ses officines de propagande, il n'est pas besoin de faire un dessin. Obligé de fuir honteusement devant le peuple d'un petit pays qu'il pré-

sentait comme faible, incapable de se valoir par lui-même, arriéré, ignorant, etc.

Que peut-il faire aujourd'hui sinon baver de rage et construire de toutes pièces des scènes d'horreurs qui se dérouleraient dans ce pays ?

Pour ce qui est des anciens fantoques, on comprend également leur hostilité. Ils ont perdu un paradis où il leur était permis d'exploiter leurs compatriotes pour le compte de l'impérialisme et de s'enrichir de plus par la corruption ou le détournement de l'« aide » des pays impérialistes. C'est leurs témoignages que la plupart des journalistes, friands de scènes d'horreurs que la presse bourgeoise s'arrache à prix d'or, recueillent

sans la moindre réserve.

Les camps de réfugiés en Thaïlande, d'où proviennent nombre de ces « témoignages » sont organisés par sections avec un chef à la tête de chacune d'elles. Ces chefs sont, dans l'écrasante majorité, des anciens notables de moyenne importance (les gros requins se payent des retraites dorées à Miami ou ailleurs). C'est d'eux, ou à travers eux, que les journalistes obtiennent les témoignages. Un témoignage particulièrement hostile au Kampuchéa démocratique est un bon point pour une éventuelle place vers un pays occidental.

Il y a certes d'autres réfugiés, d'origine plus modeste, qui n'ont fui le pays que conditionnés par l'intense bourrage de crâne de l'impérialisme américain sur le « péril rouge ». Ils ne tardent pas à s'apercevoir, une fois dans un pays occidental, que dans cette société qu'on leur avait dépeinte comme un paradis, ils se retrouvent victimes de la même exploitation que jadis, soumis de plus

au racisme, déracinés, perdus.

Outre l'impérialisme américain et les fantoques, les autres puissances impérialistes, et en particulier l'Union soviétique, n'ont pas une attitude moins hostile.

L'Union soviétique qui a soutenu le régime fantoche de Lon Nol jusqu'à la dernière heure, qui qualifiait la guerre de Libération de « guerre civile fratricide », et absolvait donc l'impérialisme américain agresseur, qui a refusé tout appui, même diplomatique, aux patriotes, avait tout de même espéré s'introduire au Kampuchéa démocratique pour y remplacer l'autre superpuissance, par l'intermédiaire de son « aide ». En vain. Elle continue d'espérer et est prête à adopter d'autres voies pour arriver à ses fins. L'« Humanité » et les journaux des pays qui lui sont soumis se font l'écho de son échec rageur.

Quant à la France, elle avait espéré, avant la Libération, l'installation d'une « troisième force », ni ouvertement fantoche ni pa-

triotte, qui, tout en conciliant une paix « honorable » avec l'impérialisme américain, se serait montrée « raisonnable » et aurait instauré un gouvernement favorable à une collaboration avec la France, c'est-à-dire prêt à ouvrir son pays aux capitaux français et à rendre à l'ex-puissance coloniale ses biens, nationalisés par les patriotes. Encore un rêve frustré.

COMPTER SUR SES PROPRES FORCES

En définitive, ce qui fait enrager tous ces pays impérialistes, c'est l'esprit d'indépendance sans faille du Kampuchéa démocratique, la volonté de son parti communiste et de son peuple de compter sur ses propres forces pour édifier son pays, seul moyen de préserver sa souveraineté si chèrement acquise.

Le Kampuchéa représente un exemple dont il faut, à tout prix, détourner les autres peuples. De plus, en essayant d'isoler le Kampuchéa, les puissances impérialistes espèrent l'amener à plus de « raison ».

Après la visite d'une délégation chinoise en Inde :

L'arrogance de Moscou

La récente visite en Inde d'une délégation de la République populaire de Chine a été, de l'avis de tous les observateurs, le premier pas vers une normalisation des relations sino-indiennes gelées depuis 1961.

Mais le social-impérialisme n'en est pas content.

L'hebdomadaire indien « Economic and Political Weekly » du 25 mars 1978 rapporte que, peu après la visite de la délégation chinoise, l'Union soviétique a fait dire à son ambassadeur au Népal, pays situé entre la Chine et l'Inde, que : « Tout le monde sait que l'amitié de ces pays (il s'agit de l'Inde

et des autres pays voisins de la Chine) avec l'Union soviétique s'accorde avec leurs intérêts nationaux. Donc, celui qui agit contre les intérêts nationaux ne peut demeurer au pouvoir longtemps ».

Et derechef : « ... Quelle que soit l'intention de Pékin en améliorant les relations avec l'Inde et ses autres voisins, la logique de l'intérêt national de ces pays empêchera les Chinois d'accomplir l'objectif principal de leur politique étrangère qui est d'attirer ces pays dans l'orbite antisoviétique ».

Rappelons d'abord que ce sont précisément les nouveaux tsars du Krem-

lin qui se sont efforcés, et avec un certain succès à un moment donné, d'attirer l'Inde dans une alliance antichinoise et contre-révolutionnaire. Et ce par le biais du traité soviéto-indien de 1971, dont l'article 10 impose des restrictions claires aux relations de l'Inde avec les pays tiers.

Admirons ensuite le culot de la bourgeoisie impérialiste russe qui définit, elle, ce que doit être l'intérêt national des autres pays. Notons aussi les menaces proférées contre les gouvernants qui « ne peuvent demeurer au pouvoir longtemps » s'ils encouragent les relations amicales avec la Chine.



La « grande amitié » soviéto-indienne : un passé rejet é par le peuple indien.



RADICAUX DE GAUCHE CA PART EN QUENOUILLE !

Robert Fabre, président démissionnaire du mouvement des radicaux de gauche, a indiqué que sa décision de quitter la tête de sa formation était définitive.

Il a commenté, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, les querelles qui déchirent son mouvement, après le comité directeur de samedi.

Il a souligné qu'à ses yeux, la coupure entre le PCF et les socialistes serait longue à disparaître, et fallait donc changer de stratégie.

Pour lui, il fait comme les rats qui quittent le navire, au moment où il va sombrer.

Quant à Jacques Maroselli, candidat à la succession de Robert Fabre, il souhaite « distendre les liens trop étroits » qui unissent les radicaux de gauche aux socialistes. Intervenant sur radio-Monte-Carlo, il a indiqué que son mouvement devait demeurer à gauche et que ces « liens » avec le PS avaient contribué à l'échec de la gauche aux législatives.

Donc, pour les dirigeants du MRG comme pour ceux du PCF, eux sont blancs comme neige et c'est toujours la faute aux autres. Quelle honnêteté pour des gens qui voudraient être pris au sérieux !

UN ÉCHANGE DE COURTOISIE ENTRE LES MARINES FRANÇAISE ET SOVIÉTIQUE

Deux bâtiments de la Marine nationale et deux bâtiments de la marine de guerre soviétique vont effectuer en URSS et en France un échange de « visites de courtoisie » a-t-on annoncé à l'état-major de la Marine nationale.

Le croiseur « Colbert » et le bâtiment de soutien logistique « Rhône » se rendront à Sébastopol du 19 au 23 juin prochains.

Le croiseur soviétique « Mourmansk » et l'escorteur d'escadre « Smychloenyl » auront auparavant séjourné du 10 au 14 mai dans le port de Bordeaux.

Un « échange de courtoisies » similaire entre les deux marines avait déjà eu lieu en 1977. Non seulement le gouvernement français ne fait rien contre l'espionnage incessant des bâtiments soviétiques près de nos côtes, mais en plus il les invite à venir voir de plus près ce qui s'y passe. Jusqu'où s'abaissera-t-il ?



L'unité français-immigrés va de l'avant

Le retour de Saïd SMIH, une victoire pour tous les travailleurs

Accueilli lundi soir à Orly, à sa descente d'avion, par 150 à 200 personnes, Saïd Smih s'est rendu mardi matin à la préfecture des Hauts-de-Seine, accompagné d'une délégation du comité pour le retour.

Saïd Smih n'est pas un nouvel arrivant. Expulsé arbitrairement à la Toussaint, l'arrêté d'expulsion ayant été abrogé, il doit être rétabli dans tous ses droits et, en particulier, il doit obtenir à nouveau une carte de séjour définitive.

Lundi matin, la préfecture délivrait finalement une carte de séjour de trois mois, une nouvelle délégation devait se rendre lundi après-midi au ministère de l'Intérieur pour une régularisation définitive.

Les services de la préfecture ne voulaient délivrer au départ qu'une carte de séjour provisoire d'un mois.

A 11 h, une conférence de presse était réunie à la Bourse du Travail de Gennevilliers.

En présence des journalistes et de nombreux travailleurs marocains et français, Saïd Smih et sa femme Latifa ainsi que le comité pour le retour de Saïd, l'AMF, l'UNEM et les comités de lutte contre la répression au Maroc, faisaient le point sur la lutte engagée avec succès contre l'expulsion.

Cette victoire a été acquise grâce à la mobilisation décisive des travailleurs marocains et immigrés dans le cadre du comité pour le retour et grâce au soutien large d'associations, des syndicats, et de nombreux travailleurs.

C'est ce qu'a souligné la représentante du comité pour le retour qui remercia également le député et la municipalité de Gennevilliers pour l'aide qu'ils avaient apportée.

Au total, ce sont 20 000 signatures qui se sont portées sur les pétitions exigeant le retour de Saïd et près de 200 télégrammes de soutien ont été reçus

de France mais aussi de Suède, de Belgique, d'Allemagne, de Hollande et bien sûr du Maroc.

Voilà qui donne une idée du large mouvement qui permet le retour de Saïd. « L'unité dans la lutte, elle seule peut payer », voilà la principale leçon que tira Saïd qui dans son intervention remercia « tous ceux qui, par leur action ont permis de montrer qu'il existe une force qui réside dans l'unité des Français et des immigrés ». La répression et les atteintes aux libertés se multiplient, voilà un problème qui ne se résout pas facilement « si ce n'est par la lutte unie de tous ceux qui sont quotidiennement victimes de l'arbitraire ».

Quant à Latifa, elle réaffirma avec force qu'elle n'avait pas « fait la grève de la faim pour rien comme l'a dit une certaine presse » (Voir le « Matin » — NDLR) Et c'est comme femme, marocaine et immigrée que j'ai lutté, une lutte qui n'est pas seulement pour le cas Saïd Smih.



Il y a quinze jours, lors de la manifestation sur la marée noire, un immigré regardait passer les manifestants ; il est bousculé par les flics, tabassé, embarqué... expulsé !

Quand Saïd fut expulsé ce matin de Toussaint 1977, il le fut avec sept autres travailleurs immigrés et notamment deux Mauritanais ouvriers chez Renault-Flins qui, comme lui, se retrouvèrent quelques heures plus tard à Alger, laissant en France leurs femmes et de nombreux enfants.

Justement, la femme de l'un d'eux était présente à la conférence de presse. Elle devait confirmer que son mari ainsi que son camarade furent internés pendant neuf mois dans une prison mauritanienne. Aujourd'hui,

alors qu'officiellement leur arrêté d'expulsion est également abrogé, ils n'avaient toujours pas lundi, les papiers leur permettant de revenir en France. Après le retour de Saïd, le retour des deux camarades mauritanais le rétablissement dans leurs droits et la réintégration dans leur emploi à Renault demeurent un objectif immédiat de mobilisation pour le comité.

Participer nombreux vendredi 21 avril à 20h30 au meeting organisé par le Comité pour le retour de Saïd Smih Bourse du Travail de Gennevilliers

Le Puy

Mobilisation contre les expulsions

Six à sept mille expulsions recensées depuis la mise en application des mesures racistes de Stolér. Les attentats racistes qui se poursuivent, véritable terrorisme anti-immigré, qui se traduit par le chiffre d'un assassinat par mois.

Voilà les faits qui, outre l'exploitation et les conditions de vie désastreuses, traduisent la situation des travailleurs immigrés en France. Mais si cette répression se fait toujours plus lourde de la part des exploiters, les luttes des travailleurs immigrés pour la liberté, la dignité et l'égalité des droits ne cessent de se développer. Et l'indispensable unité de la classe ouvrière française et immigrés gagne elle aussi en force et en efficacité.

Les luttes menées actuellement au Puy et à Gennevilliers contre les expulsions témoignent de tout cela.

Le 9 mars dernier, Barre était invité à un meeting électoral au Puy (Haute-Loire). Deux mille manifestants lui dirent ce qu'ils pensaient de sa politique. Le lendemain de la manifestation, Barre faisait arrêter des manifestants. Six inculpations sont prononcées dont 3 s'accompagnent d'un emprisonnement. Parmi les inculpés se trouve une camarade espagnole ainsi qu'un camarade algérien. Parmi les emprisonnés, un camarade algérien qui a subi des sévices policières.

Le mercredi 12 au soir, puis le jeudi 13 au matin, sur ordre de la préfecture, la

camarade espagnole ainsi que le camarade algérien étaient arrêtés et conduits au commissariat pour y être gardés à vue.

Alors que ce n'est que vers 16 h ce jeudi que l'on avait la confirmation que les arrestations opérées entrent dans le cadre d'une procédure d'expulsion, la riposte s'organise et aboutira à la libération dans la soirée-même de la camarade espagnole.

Avant la réunion qu'elles avaient provoquée, les organisations suivantes CGT, FEN, CFDT, PS, PC, PSU, HR, PCRml, LCR, OCI, FOC, groupe femmes, grou-

pe écologiste, JOC, étaient décidées à une riposte commune. Cependant, après une demi-heure de débat, l'attitude du PC et de la CGT était claire : ils ne voulaient rien faire avec certaines organisations qualifiées « d'irresponsables ». L'unité nécessaire contre les expulsions passait pour eux au deuxième plan.

Aussi deux communiqués furent rédigés séparément d'un côté le PC-PSU-CFDT-CGT-FEN, de l'autre, HR-FOC-LCR-PCRml, Groupe-femmes, Groupe écologiste-OCI-JOC puis ensuite, étaient doubles signataires la CFDT, FEN, PSU. Ces communiqués qualifièrent les expulsions de véritables provocations inadmissibles portant atteinte aux libertés démocratiques du pays et exigeaient l'annulation des arrêtés d'expulsion et la libération immédiate des inculpés.

Malgré le recul du pouvoir et la mise en liberté de la camarade espagnole, le soir même, les organisations politiques, et syndicales décidèrent néanmoins de poursuivre l'action, afin que soient rapatriées en France

les deux camarades algériens qui ont été malgré tout expulsés le vendredi 14. Dans le cadre de cette action, plusieurs organisations ont proposé que soit organisé un gala avec la participation d'une troupe d'immigrés.

Tout au long de cette affaire, le pouvoir n'a cessé de montrer son racisme. C'est d'abord la préfecture qui, au lendemain de la manifestation et sur pression hiérarchique a exécuté la vengeance mesquine de Barre. C'est aujourd'hui cette même préfecture qui suggère au ministère de l'Intérieur l'expulsion ; dans sa hâte de

sanctionner, l'administration n'hésite pas à outrepasser ses propres lois ; en effet en dernière minute, nous apprenons que le ministre de l'Intérieur a expulsé deux ressortissants français.

En effet, les deux camarades soit-disant ressortissants algériens nés en France et ayant vécu en France depuis toujours, sont juridiquement français (lois 73-42 du 9 janvier 73 et 74-631 du 5 juillet 75)

Correspondance du PCRml et du PCMLF du Puy

(...) C'est par une mobilisation massive du Groupe-femmes, des organisations syndicales et politiques et par l'intervention de l'avocate Maître Poteau de St-Étienne, que l'expulsion de la camarade Gloria Aznar est annulée.

Nous avons retrouvé la camarade libérée dans un état de dépression complète, ce traumatisme dû aux conditions de détention sauvages au commissariat et à la maison d'arrêt nous donne de vives inquiétudes sur son état de santé.

Nous restons fermement mobilisés pour exiger le retour immédiat des deux camarades algériens expulsés et l'annulation définitive des peines d'expulsion.

Le Groupe-femmes du Puy (Hte-Loire).



● Lyon

Grève des conducteurs de métro

Les conducteurs du métro lyonnais sont en grève mardi. Il n'y aura donc pas d'essais de rames aujourd'hui. Le public devait être admis gratuitement, de 6 à 24 h, dans les rames circulant en essais réels comme si le réseau souterrain était normalement ouvert.

Un communiqué des organisations syndicales CGT et CFDT du Réseau des transports en commun de la région lyonnaise (TCRL) déclare notamment : « Le choix du 18 avril ne doit pas être considéré comme une brimade vis-à-vis du public, mais comme la seule manière d'exprimer visiblement et concrètement notre volonté de voir satisfaites les justes revendications des conducteurs du métro ».

Les conducteurs du métro revendiquent « une classification professionnelle correspondante aux responsabilités qu'ils vont assurer ».

Les négociations engagées lundi avec la direction des TCRL n'ont pas abouti.

Une autre journée « Circulation gratuite » est prévue, samedi 22 avril, avant l'inauguration officielle, vendredi 28 avril.

La journée des stagiaires

L'Union des syndicats de la région parisienne de la CGT appelle des « délégations de stagiaires et vacataires, pouvant être soutenues par des travailleurs des entreprises où s'effectue le travail pratique, à se rendre, le 20 avril, de 14 h à 18 h, à la Direction régionale du travail et de la main d'œuvre (66, rue de Mouzaia à Paris) » pour y porter les pétitions exprimant leurs revendications.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'avec cette forme de lutte, les stagiaires « Barre » n'obtiendront rien. Et puis, cela fait une manifestation-ballade digne de celle des hospitaliers du 11 avril.

● Rennes

Grève des autobus

Pas un seul autobus n'a roulé, lundi, à Rennes, à la suite d'un arrêt de travail décidé par l'ensemble du personnel-roulant de la STAR (Service de transports de l'agglomération rennaise).

Le personnel réclame une amélioration de ses conditions de travail et de ses rémunérations. Le mouvement pourrait être reconduit, selon les syndicats, pour la journée de vendredi, si des négociations ne sont pas engagées d'ici là.

● Isse (Loire-Atlantique)

214 licenciements annoncés

214 licenciements sont prévus par la direction des établissements « Atlas », à Isse, dans l'arrondissement de Châteaubriant (Loire-Atlantique), sur un effectif de 420 personnes, annoncent des délégués du comité d'entreprise.

L'usine « Atlas », qui travaille la matière plastique, est une filiale de la Compagnie française de raffinage « Total ».

● Loudun (Vienne)

Reprise du travail à Rotavator

Après une semaine de grève, le travail a repris ce lundi à l'entreprise « Rotavator » de Loudun (Vienne), entreprise qui compte 450 ouvriers et qui fabrique du matériel agricole. Les grévistes qui demandaient 400 F en plus par mois et la cinquième semaine de congés payés, ont obtenu une augmentation mensuelle de 150 F et 2,23 F à partir du 1er avril.

● Ecole d'architecture de Nantes

Reprise des cours

Les étudiants de l'école d'Architecture de Nantes (LA) ont repris leurs cours, lundi, après 95 jours de grève. Les élèves ne fréquentaient plus l'établissement depuis le 11 janvier pour protester contre la réforme de leurs études.

On ne négocie pas les licenciements on les refuse !

190 licenciements sont prévus début avril et 208 autres d'ici septembre.

L'ancien four à verre trempé (procédé Pittsburgh) est arrêté : sa production n'est plus rentable, affirme la direction, alors que, dans le même temps, elle investit à l'étranger avec le même procédé !

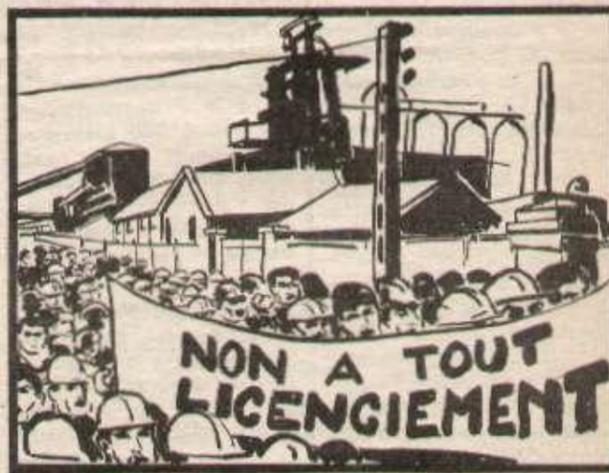
Les travailleurs ont déjà réagi vivement : ils n'ont pas hésité, à l'appel de leur syndicat, à se mettre en grève, à manifester dans les rues en compagnie de leurs camarades d'Aniche et d'autres usines du verre de la région.

Le syndicat CGT, de son côté, a fait de nombreuses propositions visant à prendre en main la situation de l'entreprise et, ainsi,

à sauvegarder l'emploi. Il a multiplié les démarches auprès des élus, des représentants du pouvoir, qu'ils soient de gauche, du centre ou de droite.

Parmi les solutions patronales, beaucoup visent à encourager le licenciement volontaire. Ces mesures concernent particulièrement les travailleurs proches de l'âge de la retraite, les femmes et les travailleurs immigrés. D'autres sont des leurres : les reclassements proposés ne peuvent se faire sans déclassement (baisse de salaire, perte d'avantages).

D'autres encore ne sont que de vagues promesses (implantation de nouvelles activités) auxquelles il est difficile de croire après tout



ce qui s'est passé. Restent quelques concessions que la direction a bien voulu accorder aux délégués syndicaux (création d'une commission sociale pour l'aide aux licenciés).

Tout n'est pas fini, loin s'en faut !

Patronat et direction font la sourde oreille. Le pouvoir, c'est bien connu, se désintéresse de notre région alors qu'elle a été si durement exploitée par le passé, qu'elle continue

de l'être. Quant aux espoirs qu'avaient fait naître les promesses du député communiste, G. Hage, aux travailleurs d'Aniche, au moment des élections, autour des avantages qu'ils tiraient de l'application du Programme commun, qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Il faudra lutter ! En défendant leur propre emploi, les travailleurs de BSA feront en sorte que nous tous puissions vivre et travailler au pays !

● Lomme (Nord)

La ligne des dirigeants syndicaux mène à l'échec

Lomme, fabrique de papier et de cartons, a deux usines aux environs de Lille (à Lomme et à Marquette) et d'autres dans la région parisienne. Il emploie 132 ouvriers dont de nombreux immigrés. Les salaires sont souvent très bas, souvent inférieurs à 2 000 F pour 40 h de travail posté : deux journées de 12 h et deux journées de 8 h. Les conditions de travail sont déplorables : les ouvriers travaillent à longueur de journée, les pieds dans l'eau, car les machines de pâte à papier déversent beaucoup d'eau et de résidus, ou bien certaines de ces machines sont pourvues de fils électriques dénudés. Des travailleurs étaient prêts à faire grève pour dénoncer de telles conditions de travail. Début février, la direction, voulant limiter ses investissements dans le secteur papier, a décidé 52 licenciements. La CGT et la CFDT ont voulu lutter contre ces licenciements, mais cela ne fut pas suivi par les ouvriers tellement ils ont perdu confiance en eux : ils les ont trompés plus d'une fois. Ainsi, ceux-ci n'ont pas bougé le petit doigt quand les ouvriers ont réclamé une augmentation de salaire. C'est la raison pour laquelle ils ont perdu toute confiance en eux.

Ainsi, les dirigeants syndicaux (Séguy, Maire et Cie) n'aident pas des délégués à galvaniser les ouvriers dans la lutte contre le patronat. Au contraire, la ligne suivie n'a mené la classe ouvrière qu'à des échecs et à décourager les ouvriers.

Paris

La toxicité des produits d'entretien

Suite à notre article paru dans le No 860 de l'« Humanité rouge », de nouvelles informations nous sont parvenues sur les conditions de travail des gardiennes de lavatory (gardiennes de WC). Vingt-neuf d'entre elles ont été intoxiquées par les produits d'entretien ; certaines d'entre elles ont dû être hospitalisées.

Il a été très difficile jusqu'ici de faire analyser les produits en question. Comme en d'autres occasions, c'est le laboratoire de la Ville de Paris qui s'est chargé d'une analyse qui, bien entendu, n'a rien révélé.

La CFDT a décidé de faire analyser les produits au laboratoire des consommateurs.

D'ores et déjà, ce qu'on peut dire, c'est que respirer ces produits n'est pas joyeux. Nous en avons fait la triste expérience à deux reprises. Il ne fait pas bon rester plus de dix minutes au-dessus du seau qui les contient, alors, à plus forte raison, quand vous faites ça toute la journée pendant des années !

● Porchet (St André)

Les délégués négocient les licenciements

Porchet, fabrique de draps et de serviettes-éponges, emploie en majorité des femmes (144 et 6 mécaniciens). Les salaires sont très bas, en moyenne 2 100 F brut par mois, pour un travail au rendement. Fin février, le patron décide de 32 licenciements pour raison économique, car ce n'est plus rentable pour lui.

De plus, il menace, en cas de débrayage des ouvrières, de fermer complètement l'entreprise. Mais qu'à cela ne tienne, les syndicats lancent un mot d'ordre d'une journée de grève qui fut largement suivi. Mais depuis ce jour, plus rien n'est entrepris pour lutter contre les licenciements. Pourquoi ? Eh bien ! pour une raison toute simple et répugnante : les déléguées vont voir une à une les ouvrières pour leur demander celles qui seraient prêtes à partir ; et les déléguées vont déposer leur petit bilan sur le bureau du patron.

N'a-t-on pas là un bel exemple de collaboration de classe ? Quelle différence y a-t-il entre un patron qui cherche un rendement égal avec trente-deux ouvrières en moins et des délégués qui trahissent les ouvrières sous prétexte que l'usine ne pourrait plus fonctionner s'il n'y a pas de licenciements ? Poser la question, c'est y répondre.

FETE

de la

JEUNESSE

en

LUTTE

DIMANCHE 30 AVRIL

de 15h à 22h

Châlet de l'Hermitage

LA VISTE - MARSEILLE - Nord

Programme :

- 15h. Charade, sketch, guitare, piano.
- 16h30. Forum.
- 18h. Meeting.
- 19h. Concert de la jeunesse.
- 20h. Châtiment à musique populaire.

Jeunesse Communiste Marxiste Léniniste de France



Comité d'établissement de la SNECMA Corbeil :

Les « extras »

Communiqué des marxistes-léninistes de la SNECMA

Restaurants de la SNECMA-Corbeil : 120 employés qui ont le privilège d'être exploités par la direction CGT qui gère le comité d'entreprise. Parmi le personnel, en moyenne de 10 à 20 « extras » qui viennent combler les vides occa-

sionnels dus à la maladie, etc.

C'est un usage dans la corporation qui donne lieu à une exploitation éhontée... même quand le patron est un « patron qu'on tutoie ». Au comité d'entreprise de la SNECMA,

quand l'extra est en haut de l'échelle (chef-cuisinier par exemple), il touche plus que le temporaire, ce qui est normal, car cette différence compense en partie le préjudice dû à la brièveté de l'emploi. En revanche, quand l'extra est plongeur ou serveuse, il touche moins ! Belle démonstration de discrimination hiérarchique !

L'année dernière, les militants CFDT avaient réussi à obtenir la suppression des contrats de six mois qui livraient les extras pieds et poings liés à la direction du comité d'entreprise.

Depuis, celle-ci a poursuivi la même politique d'exploitation en embauchant et débauchant des gens sans contrat à durée déterminée, mais après un simple entretien oral. Lors de celui-ci, le gérant déclare à l'intéressé « Vous êtes engagé comme extra ». Pas de contrat, donc c'est parfaitement illégal. Du fait que la plupart sont des immigrés, sans connaissance de leurs droits, ils acceptent cette situation révoltante.

Pour eux, salaires inférieurs, pas de primes de fin d'année, pas de vacances, pas d'ancienneté, pas de formation et travail mobile au gré des humeurs du chef de restaurant. Une serveuse algérienne, mère de trois enfants, est ainsi exploitée depuis deux ans : mieux que Manpower !

Début avril, un plongeur algérien, présent depuis plus

de neuf mois au restaurant, est fichu à la porte pour un motif qui est passé successivement de « mauvais caractère » à « Y a pas de boulot ». Aussitôt, la combative section CFDT des restaurants a engagé la lutte. Tous les extras sont partie prenante et décidés à faire respecter leurs droits.

Primo, le plongeur algérien doit être réintégré immédiatement : n'ayant pas signé de contrat de travail, il est *sédentaire de fait*, c'est-à-dire qu'il doit jouir des mêmes droits que les embauchés. Au minimum, il doit avoir un mois de préavis, récupérer à titre rétroactif toutes les sommes qui lui ont été volées et réclamer des dommages et intérêts. Si la direction du comité d'entreprise ne cède pas, une procédure en référé sera engagée contre elle. N'oublions pas qu'il y a deux ans, elle avait été condamnée pour « fraude et vol de fait » après le licenciement abusif de trois employés et obligée de les réintégrer.

Secundo, à partir de cette lutte ponctuelle, il faut exiger l'abrogation du système des extras, exiger l'embauche ferme après un mois d'essai et régulariser la situation de tous les temporaires actuellement en activité. *Salé temps pour les révisionnistes-patrons.*

Les marxistes-léninistes de la SNECMA

LE CDWH SEGVY S'ADRESSE A LA CLASSE OUVRIÈRE :

"Mieux vaut 300 licenciements que 400 !..."



MECI (Issoudun) Quand des ouvriers ne veulent pas être licenciés

Alors que 70 % des produits d'instrumentation et de mesure sont importés, la MECI assure, quant à elle, 8 à 10 % de la consommation française. Face aux multinationales, comme Schlumberger, Honeywell, la MECI n'est pas rentable pour les financiers qui la soutiennent (Riveaud, Banque d'Indochine et des Pays-Bas, groupe Drouot).

La situation des travailleurs ne s'est pas améliorée depuis près de 15 ans. En 1964, il y avait 1 700 travailleurs, en 1976, 906. Mais le chiffre d'affaires par ouvrier a grimpé, donc la productivité du travail aussi : 1971, 1 423 ouvriers et 66 460 F par ouvrier ; 1973, 1 293 ouvriers

et 74 010 F par ouvrier ; 1976, 906 ouvriers et 115 833 F par ouvrier.

En 1976, les ouvriers de MECI occupent et luttent contre la nouvelle grille de classification qui vient d'être mise sur pied. La direction ne cédera pas.

En 1977, une première vague de licenciements a lieu : 106 à l'usine de Plaisir, et dans les agences 28 mises à la retraite anticipée ainsi que 20 licenciements demandés à Issoudun. L'inspection du Travail en refuse 17. L'action des travailleurs, en période électorale, a permis un recul momentané du pouvoir.

Avant le 19 mars 1978, les banquiers maintiennent la MECI. Après le 19 mars,

ils refusent les garanties financières. La MECI dépose son bilan au tribunal de Commerce de Paris : sous les huit jours, tout doit être liquidé. Un syndic est nommé qui décide le licenciement de 490 travailleurs sur Plaisir, Issoudun et les agences.

Consp-Bailey propose de reprendre la boîte en gérance libre pour six mois (résiliable tous les mois). Fin 1974, quand Consp a racheté Bailey, il a touché 13 milliards de francs lourds de l'Etat et a licencié 750 travailleurs.

Aujourd'hui, l'Etat refuse de filer du fric à Consp qui, lui, décide de demander le licenciement de 490 personnes comme condition

de gérance libre. Au bout de six mois, soit il rachète, soit il liquide et les 337 ouvriers restants seront licenciés aussi.

Depuis cinq mois, de nombreuses actions de sensibilisation ont été mises en place par les travailleurs de la MECI : tables rondes rassemblant de nombreuses associations syndicales, politiques et culturelles, bal de soutien très réussi, soutien financier important de la population, manifestations en ville, délégations, interventions par tracts sur le marché avec stand.

La lutte contre la fermeture totale sera longue et dure.

D'après une correspondance HR faite avec un militant CFDT.

Abonnez-vous à l'Humanité rouge quotidien révolutionnaire des travailleurs

l'Humanité Rouge

Ultime tentative électorale

ACCORD DE FAÇADE DES PARTIS DE GAUCHE

Le 19 mars, les dirigeants des partis de gauche ont signé un accord de façade. Ce document, qui vise à présenter une image d'unité, cache en réalité des divergences profondes sur les questions de stratégie et de tactique. Les communistes cherchent à maintenir leur position dominante, tandis que les autres forces de gauche veulent une véritable collaboration.

• Chine

• URSS

• Cuba

• Vietnam

• Indochine

• Algérie

• Maroc

• Tunisie

• Libye

• Égypte

• Israël

• Jordanie

• Syrie

• Liban

• Turquie

• Grèce

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

• Italie

• Espagne

• Portugal

• France

• Belgique

• Pays-Bas

• Allemagne

Culturel

Cinéma : «La voix de son maître» Les patrons vous parlent

Ça y est l'on peut les entendre, on peut les voir se justifier ou s'affirmer d'un ton péremptoire. « Ils », ce sont les patrons des grands monopoles. Ils se font filmer dans le décor habituel de leur bureau, toujours d'un luxe très recherché, soit dans le style « design » soit dans le style vieil hôtel particulier.

Bernard Darty lui, plus simple, se présente devant des alignements de télévision, alors que Claire Gomez, PDG de Waterman, telle Cléopâtre, est allongée sur un sofa.

D'abord la discussion porte sur le titre lui-même « La voix de son maître ». Tous nos patrons dissertent sur leur image de marque.

Le PDG de Thomson-Brandt dit qu'il ne faut pas parler de maître, qui fait référence à esclave, mais qu'il faut parler de gagnant, d'aventurier, de conquérant.

Pour d'autres, il faut employer le terme de patron qui vient du latin « pater » : le père, celui qui apprend le travail à ses ouvriers et qui... décide.

La discussion a porté sur le patron, sa légitimité et sa représentativité (s'il faut l'être), sur les travailleurs et les syndicats. Si certains patrons apparaissent comme « modernistes » ou démagogues, d'autres se livrent sans fard. Le PDG de Thomson-Brandt parle des expériences « d'enrichissement des tâches », cela signifie : couper le travail à la chaîne en petites chaînes, l'ouvrier pouvant fumer une cigarette, s'arrêter un peu, cela lui donne l'impression d'être un peu plus libre et de concevoir son travail.

... Car les patrons s'apercevaient que l'absentéisme et la mobilité faisaient baisser leur rentabilité. Donc, ils échafaudent de nouveaux stratagèmes pour essayer d'intégrer ou d'intéresser l'ouvrier.

Pourquoi y a-t-il des patrons ? Partout où il y a des hommes il y a besoin d'un chef disent les uns. Plus clairement, Fouchier, de la Banque de Paris et des

Pays-Bas, explique que c'est la structure démocratique qui préside dans la société et que c'est la structure monarchique qui doit présider dans l'entreprise.

Tous les patrons devraient bien s'entendre avec les dirigeants syndicaux qui eux, sont malheureusement débordés par leurs bases. Pour éviter les explosions sociales brusques, il « faut gérer les tensions », les laisser mûrir, puis s'exprimer pour mieux désarmer la bombe. Le PDG d'IBM parle même d'une boîte à idées et d'entretiens obligatoires entre l'ouvrier et son supérieur hiérarchique direct pour voir ce qui ne va pas.

« L'autogestion est assimilable à l'idéologie de la consommation d'avant 68, c'est une vaste idéologie d'intégration sociale ». Ainsi, s'exprime Alain Gomez, PDG de Saint-Gobain et fondateur du CERES avec Chevènement. C'est aussi l'époux de Claire Gomez, PDG de Waterman, citée plus haut. Il dira aussi : « Il n'y a ni patron de droite, ni patrons de gauche, tous doivent se plier aux règles du jeu ».

Seul Darty, le marchand de télévision devenu célèbre à cause de son tapage publicitaire parlera du profit pour dire : « Là où le profit baisse, la dimension humaine régresse elle aussi ».

Tous parlent comme si l'exploitation de l'homme par l'homme était chose naturelle — et inévitable. Ce qu'ils ne disent pas, ce qu'ils cachent, c'est le décor dans lequel ils se pavent qui le révèle : ce sont les images d'ouvriers à la chaîne, de logements pour travailleurs qui entrecourent les dialogues qui le révèlent.

Les patrons apparaissent dans toute leur laideur. Ce film montre aussi avec vérité la réalité de l'exploitation des travailleurs. Réalisé par Mordillat et l'INA (Institut national de l'audio-visuel) sous une forme documentaire, il a une consistance autrement plus grande que des films à grands budgets.



SAMEDI DERNIER, « CULTURE ET DIFFUSION » DONT LE LOCAL VIENT D'ÊTRE PLASTIQUÉ ORGANISAIT UNE VENTE AU MARCHÉ DE RENNES : UN GRAND SUCCÈS !

Informations générales

Une violence antipopulaire suscitée par le pouvoir

- Un ancien d'Indochine tire sur un enfant de 13 ans
- Un groupe de jeunes braqué par un flic dans le métro

Sous le prétexte de la « sécurité des Français » ou de la « protection des biens », la police, et aussi des particuliers, commettent de plus en plus souvent des exactions et se livrent à toutes sortes de violences souvent contre des jeunes ou

des immigrés. Cela a été le cas, le week-end dernier (voir les articles ci-dessous). Cette violence antipopulaire est directement suscitée et inspirée par le pouvoir lui-même. Elle est un des aspects de la répression quotidienne contre le peuple.

Dans le métro

« Le Matin » raconte, dans son numéro de mardi, une scène qui s'est déroulée sur le quai de la station de métro « Gare du Nord » à Paris, dimanche soir. Il y a beaucoup de monde sur les quais et dans les rames du métro. Le moment est favorable aux voleurs à la tire. Mais les brigades de répression du banditisme sont là et veillent, elles font même plus que veiller.

Au moment où une rame allait partir en direction de la porte d'Orléans, des cris retentissent soudain et une bagarre éclate sur le quai, mettant aux prises cinq flics et deux voleurs à la tire. Ces derniers, écrit « Le Matin » « sont maîtrisés au sol par une clé au bras, agenouillés, la tête écrasée à terre, la bouche en sang, le visage tuméfié grimaçant de douleur, ils ont tout juste vingt ans ».

L'un des flics sort son revolver et le pointe à quel-

ques centimètres de la tempe de l'un des deux pickpockets. Hystérique, il bafouille des injures. Les flics donnent des coups de pied dans les côtes et sur les visages des deux jeunes. Voyant tout à coup que deux des complices se sont enfuis, l'un des flics se lance à leur poursuite, le revolver à la main. Il reviendra bredouille. Les deux voleurs à la tire sont embarqués sans ménagements. L'un d'eux, en chemin, fait tomber son blouson. Le flic, qui le tient, lui ordonne de le ramasser en l'injuriant. Quand le jeune voleur se baisse, il reçoit un coup de pied en plein visage qui lui fait éclater la lèvre supérieure.

Quand les flics partent, une autre équipe prend le relais. L'un des policiers entre dans un wagon. Son imperméable, largement ouvert, laisse voir son revolver bien en évidence. Dans le wagon, le vide se fait autour de lui.

Pour un ballon

Dimanche dernier, l'après-midi, rue des Mélanges à Joinville-le-Pont, dans la banlieue parisienne, des enfants jouent au ballon dans la rue, faute de pouvoir le faire sur un terrain prévu à cet effet. Tout à coup, l'un des enfants donne un coup de pied de travers et le ballon atterrit dans le jardin voisin. Celui-ci appartient à un nommé Manuel Texeira. Il est retraité. C'est un ancien baroudeur qui a fait l'Indochine et vingt-cinq ans d'armée. Thierry Lirola, 13 ans, qui jouait avec ses petits copains au ballon va sonner chez Texeira pour lui demander le ballon. Il insiste mais il n'obtient pas de réponse. Il se décide alors à rentrer dans le jardin. A peine entré, il reçoit une décharge de plombs. Atteint aux jambes et à l'abdomen, il réussira à rentrer chez lui.

Thierry est actuellement soigné à l'hôpital Trousseau

à Paris. Ses jours ne sont pas en danger. Après avoir subi une première intervention chirurgicale, il devra en subir une seconde, tous



Thierry Lirola (13 ans) a été hospitalisé.

les plombs n'ayant pu être extraits.

L'auteur des coups de feu nie. Il prétend à l'impunité : « J'ai fait vingt-cinq ans d'armée, vous n'allez tout de même pas m'arrêter » a-t-il déclaré aux policiers venus l'appréhender.

Un plan d'attentats contre les exilés argentins en Europe

« Plus que jamais, il faut soutenir les initiatives du COBA »

Interview du COBA

Le COBA a pu apprendre de source sûre que la junta a mis sur pied un plan de surveillance et de liquidation des militants et dirigeants politiques argentins exilés qui se refusent à jouer le jeu de la prétendue « ouverture ».

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Argentine à Londres a établi une liste de 240 exilés argentins en Europe, considérés comme « extrêmement dangereux » et comme les responsables « principaux et directs » de la « campagne de dénigrement menée contre notre pays ».

« La junta militaire,

« profondément préoccupée des conséquences de cette campagne » selon le général Viola a décidé d'envoyer en Europe une « mission spéciale » composée de militaires et de policiers et chargée de « s'occuper » des personnes comprises dans cette liste.

C'est ainsi que soixante membres des forces de sécurité argentines sont arrivées à Madrid dans la première semaine de mars 1978, munis d'armes et de faux papiers, par un vol de la compagnie nationale Aerolíneas Argentinas. De Madrid, ils se sont rendus à Paris,

Rome, Londres et Stockholm, pour procéder au repérage des principaux dirigeants de l'opposition en exil, dans le but semble-t-il de les éliminer par des « accidents » simulés ou par des assassinats qui seraient présentés comme des « règlements de compte » entre fractions politiques opposées.

Face à cette nouvelle offensive internationale de la junta militaire du général Videla, le renforcement de l'action entreprise par le COBA pour apporter une solidarité réelle au peuple argentin apparaît plus que

jamais comme une impérieuse nécessité. Le COBA appelle donc tous les démocrates, tous les progressistes français qui n'entendent pas que la Coupe du monde de football serve de caution au régime Videla, à soutenir son action et à demander au gouvernement français que l'équipe de France ne se rende pas en Argentine.

Collectif pour le boycott de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football.

COBA, 14, rue de Nanteuil 75015 - Paris.

● Kampuchéa démocratique

Trois ans après, une société socialiste en marche

Interview du camarade Pol Pot (3)

Après avoir expliqué que l'évacuation de la population des villes vers la campagne avait été le seul moyen d'assurer son ravitaillement en vivres grâce à l'organisation des coopératives agricoles et avait permis en même temps de mettre en échec le plan des impérialistes américains de créer des difficultés à Phnom Penh dans l'espoir de reprendre le pouvoir, Pol Pot répond sur les autres points.

— Q : Pourriez-vous nous expliquer pourquoi vous avez aboli le rôle de la monnaie, le réseau de commerce ? Serait-ce une orientation de passage dans la transformation sociale et révolutionnaire de votre société ou un modèle de société sur lequel vous allez insister à long terme ?

R : En ce qui concerne le rôle de la monnaie, le système des salaires et le commerce, je voudrais vous dire ceci :

En 1970-1971, nous avons déjà libéré 75 à 80% de notre pays. A ce moment-là, nous avions le pouvoir politique et le pouvoir militaire, mais nous n'avions pas le pouvoir économique : l'économie était entre les mains des propriétaires fonciers et des capitalistes. Aussi, ces derniers amassaient toute la production parce qu'ils avaient de l'argent (...)

Quant à nous, nous n'avions rien. La population avait beaucoup de difficultés sur le plan des vivres. Notre armée également. Ces difficultés se répercutaient sur la guerre de Libération nationale. Après avoir bien étudié cette situation, nous avons décidé de créer des coopératives afin qu'elles tiennent en main l'économie, la production agricole à la campagne, s'occupent de la gestion, de la distribution, du ravitaillement et des échanges, d'une part entre coopératives, et d'autre part entre les coopératives et l'État. C'est ainsi que nous avons pu tenir en main la production agricole, résoudre les problèmes des conditions de vie du peuple. Le peuple en a été enthousiasmé et a envoyé ses enfants dans l'armée pour combattre l'ennemi. Lorsque les coopératives se sont entraînées et ont développé entre elles les échanges de produits, le rôle de la monnaie a progressivement diminué. En 1974, il a diminué de 80%. Avant la Libération, seul l'État utilisait la monnaie. Il l'utilisait pour acheter divers produits dans la zone non encore libérée pour les besoins de la zone libérée placée sous son contrôle. Après ces expériences, nous avons

consulté le peuple qui a estimé que la monnaie n'a aucune utilité parce que les coopératives ont déjà pu procéder à des échanges entre elles sans y avoir recours. Ainsi, à ce moment-là, dans la zone libérée qui s'étendait sur plus de 90% du pays avec près de six millions d'habitants, nous avons déjà résolu ce problème. Lorsque la population des villes a été transférée à la campagne, elle a été prise entièrement en charge par les coopératives. Cette pratique nous a conduits à ne pas faire usage de la monnaie jusqu'à présent. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Cela dépend du peuple. Si le peuple estime qu'il faut utiliser à nouveau la monnaie, nous l'utiliserons. Mais s'il pense que cela n'est pas nécessaire, il décidera en conséquence (...).

LE SYSTEME DES SALAIRES

En ce qui concerne le système des salaires, il y a aussi des habitudes acquises dans le passé, dans le mouvement révolutionnaire, surtout pendant la guerre de Libération nationale, que ce soit pour les cadres ou dans l'armée, il n'y avait pas de salaire. Quant aux habitants, ils n'avaient pas non plus de salaire. Avant la Libération, dans la zone libérée, les cadres, l'armée, la population, soit près de six millions de personnes, se sont déjà habitués à vivre sans salaire. Nous avons remarqué que, auparavant, la majorité de notre peuple n'avait pas de salaire. Seuls les fonctionnaires avaient des salaires. Ainsi, avec ces habitudes acquises, la population des villes s'est incorporée dans les coopératives. Les cadres civils, les cadres, combattants et combattantes de l'armée et les ouvriers ont continué à vivre suivant le régime de ravitaillement en vigueur pendant la guerre. Nous estimons que cela évite qu'un lourd fardeau ne pèse sur le peuple et permet de réserver l'argent principalement pour la défense et l'édification nationales. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Cela dépend de la situation concrète et du peuple.

LE RESEAU DE COMMERCE

En ce qui concerne le

réseau de commerce, l'État et les coopératives coopèrent pour l'organiser. L'État rassemble les productions des coopératives pour les distribuer dans tout le pays ou les exporter à l'étranger. L'État importe des produits de l'étranger pour les distribuer dans tout le pays.

— Q : Si nous avons bien compris, le Kampuchéa démocratique a des problèmes et des difficultés de tous genres

moi-même et d'autres camarades dirigeants, nous avons été à Hanoï. Nous avons décidé d'y aller et avons manifesté notre bonne volonté dans la recherche d'une solution aux problèmes, mais il y en a un, celui des frontières, que nous devons discuter. Nous avons dit que le Kampuchéa ne demande qu'à vivre en paix, et, qu'afin de préserver, développer et renforcer l'amitié entre les deux pays et les deux peuples, il considère les frontiè-

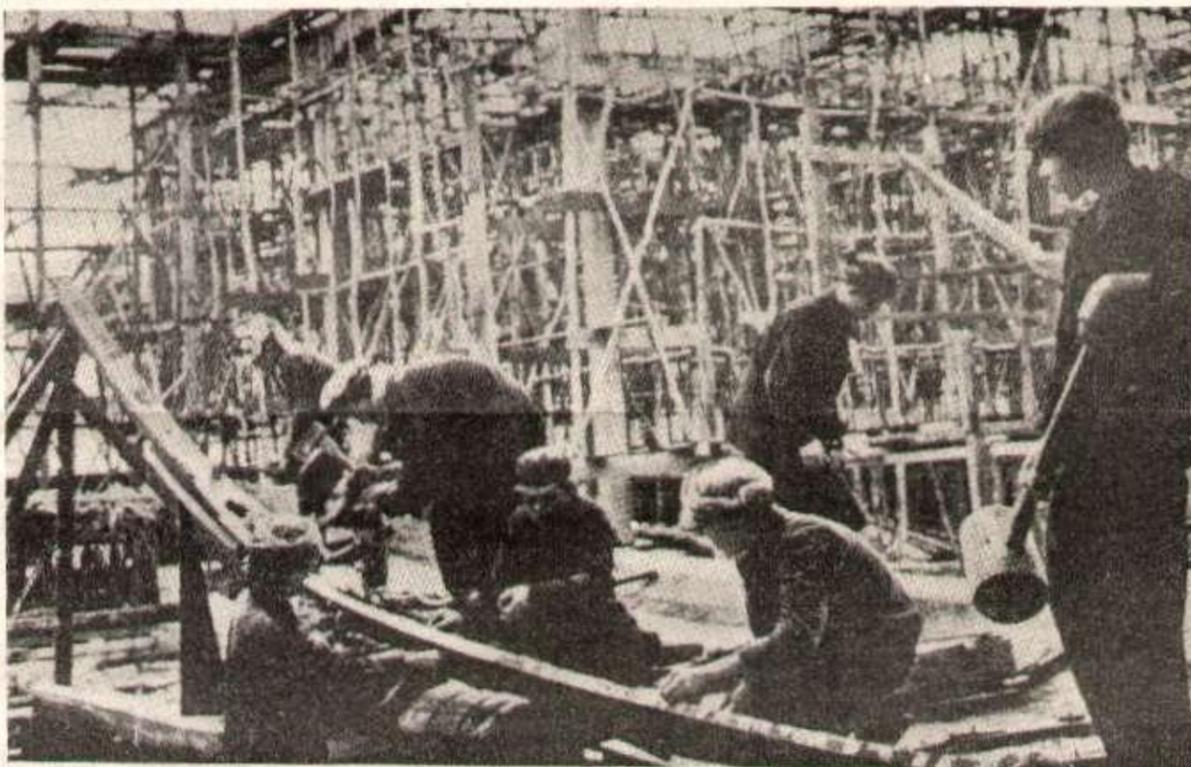
le-Kampuchéa parce qu'en ce temps-là, il avait à combattre les impérialistes américains. Ainsi, c'est une duperie.

Bien plus, il a proposé un nouveau tracé de frontières amputant une grande partie de nos eaux maritimes. Pour nous, c'est de l'expansionnisme et de l'annexionnisme. Ce n'est pas de l'amitié. Parce que nous sommes petits, il exerce des pressions sur nous. Mais nous n'avons pas accepté. Aussi, les négocia-

et pourront être résolues progressivement.

— Q : Dans le monde, on écrit beaucoup, avec ou sans raison, que votre pays est très fermé. Auriez-vous l'intention de vous ouvrir davantage vers le monde entier, sur quels principes et dans quel sens ?

R : Depuis la Libération, nous avons reçu des amis au fur et à mesure. Après



Malgré les difficultés, on assiste à un développement industriel.

res avec les pays voisins. Que pensez-vous, comment pouvez-vous résoudre ces problèmes et surmonter les difficultés actuelles ?

R : (...) La principale difficulté provient du fait que nous nous en tenons à la position d'indépendance, de souveraineté, de compter sur ses propres forces, de décider soi-même de sa propre destinée. Cette position contrarie certains pays, les expansionnistes et les impérialistes. Mais nous estimons qu'en nous en tenant à cette position d'indépendance, de souveraineté, de compter sur ses propres forces, nos difficultés sont bien moins graves que celles que nous rencontrerions si la nation et le peuple du Kampuchéa étaient subjugués ou disparaissaient...

(...) Comment résoudre ces difficultés ? Ce problème dépend des facteurs qui relèvent à la fois de notre côté et du côté adverse. Successivement, nous avons cherché à résoudre ce problème par des rencontres et des négociations. Tout de suite après la Libération, au mois de juin 1975,

res actuelles que le Vietnam a solennellement reconnues en 1966-1967 et s'est engagé à respecter, comme frontières d'État entre les deux pays.

Nous n'avons pas non plus réclaté un pouce de territoire. Les Vietnamiens ont dédaigné de nous répondre parce qu'ils nourrissaient des ambitions plus grandes : s'emparer du Kampuchéa tout entier sous la forme de « Fédération indochinoise » en envoyant, chaque année, plusieurs centaines de milliers et des millions de Vietnamiens s'y installer. Au bout de trente ans et plus, le peuple du Kampuchéa deviendrait une minorité nationale. Ceci est très clair.

Au mois de mai 1976, nous avons invité les Vietnamiens à venir négocier à Phnom Penh. Au début, ils ne voulaient pas venir. Quand ils sont arrivés, ils nous ont dit qu'ils sont venus parce que nous avons insisté. Au cours des négociations, le Vietnam a rejeté les frontières qu'il a reconnues en 1966-1967 et qu'il s'est engagé à respecter. Il nous a dit qu'en 1966, il était d'accord avec

tions n'ont-elles pas abouti à aucun résultat.

Parallèlement à ces négociations, les Vietnamiens continuaient à nous attaquer le long de la frontière pour nous contraindre à nous soumettre. Mais nous n'avons pas cédé.

Après avoir durement lutté contre les impérialistes et leurs valets, nous ne pouvons pas accepter d'être esclaves du Vietnam. Notre peuple, ni notre armée, ne peuvent accepter cela.

Maintenant, comment résoudre ce problème ? Nous le résoudrons suivant la situation concrète. Si le Vietnam respecte réellement notre indépendance et notre souveraineté, s'il nourrit une véritable amitié pour nous, il n'y aura pas de difficultés à résoudre le problème. On pourra le faire tout de suite. Mais si le Vietnam persiste à vouloir s'emparer du Kampuchéa, nous devons défendre notre indépendance, notre souveraineté et notre intégrité territoriale. Nous estimons que nos difficultés évolueront

la Libération, nous avons beaucoup de problèmes à résoudre, nous avons à organiser le pays, à résoudre les problèmes posés par les conditions de vie du peuple, c'est-à-dire, nous avons à aménager notre pays, notre demeure. Nous sommes convaincus, qu'à l'avenir, des amis viendront encore plus nombreux.

(...) Nous ouvrons notre pays aux amis. Nous inviterons et accueillerons de plus en plus d'amis dans notre demeure, dans notre pays et nous développerons et renforcerons notre amitié avec tous les peuples et pays amis.

Quant aux personnalités et diverses organisations qui ont manifesté leur amitié et leur esprit de justice envers le Kampuchéa, nous les avons invitées à visiter notre pays et nous en inviterons encore d'autres. Nous sommes convaincus que des amis de plus en plus nombreux viendront visiter notre pays. Mais nous devons également aménager et embellir notre demeure pour recevoir nos invités.

CHOMAGE EN HAUSSE

Une aggravation du chômage indemnisée dans la région de l'Île-de-France est reconnue par le bulletin mensuel du Groupement des ASSEDIC de la région parisienne. Le nombre des dossiers déposés au cours du mois (32 018) est supérieur de 6 % à celui du mois dernier et de 6,7 % à celui du mois de mars 1977.

Sur le plan national, le nombre des chômeurs touchant des allocations ASSEDIC, toutes catégories réunies, a atteint fin mars, 640 030, contre 617 165 fin février, soit une augmentation de 3,7 %.

En un an, la progression a été de 18,9 %.

PONTOISE - INCULPATION DU DIRECTEUR DE L'HOPITAL

Le directeur de l'hôpital de Pontoise et quatre autres responsables de l'hôpital viennent d'être inculpés d'homicide involontaire pour avoir provoqué la mort du petit James Blondel, deux ans et demi.

Celui-ci avait été hospitalisé en novembre 1977 pour une otite. L'enfant avait quitté sa chambre et était tombé dans la cage du monte-charge après avoir longuement joué dans le couloir. Il était tombé dans un trou de 26 centimètres de large qui normalement, n'aurait pas dû dépasser 13 centimètres. La direction de l'hôpital avait attribué cet accident à des « circonstances imprévisibles ». Depuis plusieurs années pourtant, elle avait toujours refusé d'engager une puéricultrice pour surveiller les six enfants du service ORL, comme le demandaient les syndicats hospitaliers.

BORDEAUX - QUATRE OUVRIERS ESPAGNOLS ARRÊTÉS

Quatre travailleurs espagnols résidant à Bordeaux ont été arrêtés mardi sous prétexte d'appartenance à une « association étrangère fonctionnant sans autorisation ». La police prétend avoir trouvé au domicile de l'un d'entre eux plusieurs cartouches de dynamite, des munitions et des documents du FRAP.

ROANNE - USINE OCCUPÉE

Les 1 150 travailleurs des « Ateliers roannais de construction textile » (ARCT) se sont mis en grève mardi et occupent l'usine de Roanne qui fabrique des machines textiles.

Ils exigent la garantie de leur emploi sur lesquels la direction fait peser des menaces en invoquant l'abandon par Rhône-Poulenc-Textile d'un marché qui porte sur cent millions de francs en plusieurs années.

LES COLORANT E-102 : UN POISON

L'académie de Médecin vient de demander l'interdiction du colorant alimentaire E-102 ou tartrazine. Ce colorant a déjà été mis en accusation par des spécialistes de renom. Il serait responsable du « déclenchement de phénomènes allergiques respiratoires, rhinopharyngés, oculaires et cutanés ». Il a déjà été démontré que la dose de tartrazine contenue dans deux bonbons de 5 grammes fortement colorés, déposée sous la langue, pouvait entraîner des accidents graves.

Employée dans la fabrication des produits alimentaires, la tartrazine est également utilisée dans la fabrication de plusieurs centaines de médicaments mis sur le marché en France. Une circulaire de la direction de la pharmacie et du médicament au ministère de la Santé « conseille vivement d'envisager sa suppression pour colorer les médicaments ». Mais à ce jour, il demeure toujours employé.

DEUX CENTS ESPIONS SOVIÉTIQUES EN ESPAGNE

Plus de deux cents espions soviétiques « travaillent » actuellement en Espagne, affirme mardi le quotidien madrilène à grand tirage « Diario 16 ».

D'après le journal, la grande majorité d'entre eux sont employés par les sociétés de pêche soviétiques installées en Espagne.

« Diario 16 » publie cette information au lendemain de la demande adressée par le gouvernement espagnol au gouvernement soviétique de rappeler l'un de ses conseillers en poste à Madrid, Youri Yssaev.

La visite du secrétaire général de l'ONU au Proche - Orient

Le secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim, vient d'entreprendre une série d'entretiens au Proche Orient. A Beyrouth, il s'est d'abord entretenu avec les dirigeants politiques et militaires libanais sur l'application de la résolution 425 des Nations unies qui exige le départ des troupes israéliennes et reconnaît la souveraineté du Liban, son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières reconnues internationalement. Le secrétaire général de l'ONU a critiqué à ce sujet, la lenteur du retrait des troupes d'occupation israéliennes du Sud-Liban. Il s'est ensuite entretenu avec Yasser Arafat, chef de l'OLP et Farouk Kaddoumi, responsable de son département politique.

Cet entretien officiel confirme tacitement la reconnaissance de la Résistance palestinienne par les Nations unies. Au cours de cette rencontre, Yasser Arafat a souligné « l'attachement de l'OLP au renforcement du processus de paix du Liban et à ses relations fraternelles avec les autorités libanaises. »

A Jérusalem, Kurt Waldheim a donc reçu un accueil assez froid. L'état-major sioniste lui a laissé entendre que le retrait complet de ses troupes du Sud-Liban n'aurait pas lieu avant un bon mois. Israël a en effet déclaré avec beaucoup d'arrogance que les casques bleus n'étaient pas



Des mesures policières sionistes renforcées contre le peuple palestinien

actuellement en mesure d'assumer la tâche que lui, Israël lui assigne : chasser les Palestiniens de la région du Sud-Liban.

Ces nouveaux développements continuent de diviser assez profondément l'opinion publique israélienne. Au mouvement « La paix maintenant » favorable à un dialogue avec les pays arabes, Begin a répliqué en créant une nouvelle formation « La paix dans la sécurité » qui défend farouchement ses positions agressives et expansionnistes.

Devant la recrudescence des actions palestiniennes dans les territoires occupés, Begin vient d'ordonner toute une série de mesures policières qui ne font pas non plus l'unanimité autour de lui. Les Israéliens sont ainsi

invités à dénoncer à la police « toute personne d'apparence suspecte » repérée dans leur quartier.

Mesures policières qui vont jusqu'à l'assassinat. Ce fut le cas mardi matin où un jeune Arabe de Cisjordanie a été tué d'une balle. Un communiqué militaire israélien annonce fièrement cet assassinat en déclarant que ce jeune et son camarade qui a été arrêté s'apprétaient à incendier un autobus.

La mise en application de ces mesures n'a pas empêché ces jours-ci les lycéens de Naplouse et de Djénine (Cisjordanie) de manifester, en lapidant la police et l'armée sioniste. Ils protestent en particulier contre les conditions de détention des Palestiniens emprisonnés en Israël.



Résultats de l'agression israélienne au Liban

● Namibie

Une nouvelle mesure de répression

La Namibie, à la suite de la décolonisation, est passée sous mandat de l'Afrique du Sud qui a alors purement et simplement annexé le pays.

Le peuple de Namibie s'est organisé et sous la direction de la SWAPO mène la lutte armée contre l'occupation de son pays par le gouvernement raciste de Vorster.

La lutte armée a pris beaucoup d'ampleur ces derniers temps. La réaction et Vorster ont décidé, par le biais du gouvernement sud-africain en Namibie, de renforcer la répression.

Mardi, a été mise en vigueur ce qu'ils appellent la « législation d'urgence ». Cette législation déclarée applicable au terme de la « loi pour la prévention de violence et de l'intimidation » autorise notamment la police à détenir pendant sept jours avec ou sans justification, quiconque est considéré comme troublant la paix politique en Namibie. Elle autorise également l'administration générale à prolonger d'autant qu'elle le juge nécessaire cette période de transition.

● Orléans

Elections municipales

Progrès de l'UOPDP

Dimanche 16 avril, les électeurs orléanais étaient conviés aux urnes afin d'élire deux conseillers municipaux.

A cette occasion, l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne avait proposé deux candidats.

Ces deux candidats étaient Paul Mercy et Jean-Jacques Regibier. Or, ces deux candidatures revêtent une importance. Paul Mercy est agent hospitalier. Ceux-ci sont en grève depuis le 1er mars à Orléans. La municipalité est partie prenante dans la gestion de l'hôpital, cette candidature était donc importante. Jean-Jacques Regibier est directeur des MJC. Or, les directeurs de MJC ont été

presque tous licenciés par la municipalité en août 1977. C'est le maire décédé (Thinat) qui est à l'origine de ce putsch contre les MJC.

Les deux candidats de l'UOPDP ont obtenu 273 voix contre 228 en mars. Ce sont les seuls candidats à avoir gagné en nombre de voix malgré le nombre élevé d'abstentions (28 000 sur 58 000 électeurs).

Celui qui subit le plus gros recul est le PCF (3 894 voix contre 8 940 en mars). Les groupes trotskistes eux aussi ont perdu des plumes. Lutte ouvrière 497 voix contre 830 en mars et la LCR 229 contre 530 en mars. A noter pour les deux organisations trotskistes que leurs candidats étaient les mêmes qu'en mars.